

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LABAROCHE
DE LA SEANCE DU VENDREDI 5 juillet 2019**

Sous la présidence de Monsieur Bernard RUFFIO, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H00

Monsieur le Maire sollicite et obtient l'autorisation d'inscrire un point divers à l'ordre du jour.

Présents : MM. RUFFIO Bernard, Maire, Mme OLR Y Catherine, Premier Adjoint, M. VILMAIN Alain, Deuxième Adjoint, Mme VOINSON Marie, Troisième Adjoint, Mme ROUSSELOT Suzanne, M ; MARSCHALL Alain, M Mes MULLER Sabine, DEMANGEAT Véronique, M. COUTY Laurent, Mme WURTZ Maryline, MM. FORMWALD Fabien, KLINKLIN Arnaud, Mmes BARTHELME Déolinda, MARTIN Gabrielle, M. MARCHAND Jean-Michel

Absents excusés : M. RENARD Philippe quatrième Adjoint qui a donné procuration à Bernard RUFFIO, M. SCANDELLA Yves qui a donné procuration à M. KLINKLIN Arnaud, Mme MERCKLE Catherine qui a donné procuration à Mme OLR Y Catherine

Ordre du jour

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion précédente,
- 2) Projet d'achat d'un terrain aux Mulles
- 3) Acquisition éventuelle de terrains dans le cadre de la succession de Jeanne COUTY
- 4) Vente éventuelle de terrains au Cras
- 5) Affectation des résultats 2018
- 6) Signature du contrat enfance jeunesse avec la CAF
- 7) Vente des Cigogneaux : prolongation de bail
- 8) Communications,
- 9) Divers.

POINT 1 – Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

POINT 2 – Projet d'achat d'un terrain aux Mulles

Mme PRUD'HOMME, propriétaire de la parcelle cadastrée section 6 N°2 d'une contenance de 10 ares 26 au lieu-dit les Mulles souhaite vendre cette parcelle à la commune de Labaroche. Le conseil décide l'acquisition au prix de 30 € l'are.

POINT 3 – Acquisition éventuelle de terrains dans le cadre de la succession de Jeanne COUTY

Le conseil réaffirme sa volonté d'acquérir les terrains situés à proximité du parc du Musée des métiers du Bois. Ces terrains seront acquis dans le cadre de la succession de Mme Jeanne COUTY. Une évaluation par France Domaine est sollicitée.

POINT 4 – Vente éventuelle de terrains au Cras

Le conseil municipal se prononce quant à la vente éventuelle de parcelles de terrains constructibles dans le secteur du Cras. Il est décidé de surseoir à la décision. Toutefois, les voisins seront contactés afin de connaître leur décision quant à un achat éventuel.

POINT 5 – Affectation des résultats 2018

Le Conseil municipal procède à l'affectation des résultats pour l'exercice 2018.

POINT 6 – Signature du contrat enfance jeunesse avec la CAF

Monsieur le Maire est chargé de signer avec la CAF le nouveau contrat enfance jeunesse.

POINT 7 – Vente des Cigogneaux : prolongation du bail

Préalablement à la vente du domaine des Cigogneaux, une consultation auprès de la SAFER est nécessaire. Le délai de réponse étant de deux mois, il est nécessaire de prolonger les conditions de paiement du loyer actuel jusqu'au 30/09/2019.

POINT 8 – Communications

- Le rapport d'activité 2018 du SIENOC est consultable en mairie
- Catherine OLRYS et Maryline WURTZ ont assisté aux conseils d'école des 2 écoles et au rassemblement de fin d'année des Barot'chou.
- Catherine OLRYS a également assisté à une réunion d'information de pôle emploi à la CCVK concernant les emplois aidés.
- Les kermesses des deux écoles se sont bien déroulées
- La fête de la musique a été fort suivie et l'amicale des sapeurs-pompiers est très satisfaite
- Alain VILMAIN fait le compte rendu des travaux à la crèche, au camping et de la commission de sécurité pour l'annexe de l'Hôtel de la Rochette.

La séance est levée à 21H00.

Le prochain conseil aura lieu le 30/08/2019 à 20h00.

LABAROCHE, le 12 août 2019/DP/EV

Le Maire,

Bernard RUFFIO